# La meilleure assurance-vie en 2024, c’est quoi ?

Le [contrat d’assurance-vie](https://gestiondepatrimoine.com/financier/assurance-vie/fonctionnement.html) peut offrir un large choix de supports d’investissement aux souscripteurs, notamment pour les contrats « haut de gamme », qui s’adaptent aux besoins de chacun et répondent au profil d’investisseur effectué en amont.

Quelle est la meilleure assurance-vie ?

La véritable question qu’il conviendrait de se poser est :

Existe-t-il UNE meilleure assurance-vie que les autres ?

La réponse est évidemment « **non** ».

Les critères techniques sont nombreux.

Il est tout de même possible d’affirmer qu’il existe des contrats d’assurance-vie « bas de gamme » non adaptés aux besoins de chacun.

Il s‘agit de contrats standards non personnalisés.

En dehors de ces cas, d’innombrables contrats peuvent être souscrits.

Il est opportun, dans un premier temps, de s’intéresser à son propre profil et de déterminer les critères prioritaires par rapport à ses besoins et à ses objectifs à moyen/long terme.

La meilleure assurance-vie est celle qui conviendra le mieux au souscripteur, bien qu’elle ne convienne peut-être pas aux autres.

À titre d’exemple :

* Certains investisseurs n’accordent aucune importance aux garanties décès, alors que pour d’autres il s’agit d’une priorité ;
* D’autres vont rechercher essentiellement des fonds en euros très performants (l’objectif est alors de toucher des revenus réguliers et de garantir son capital), alors que certains veulent accéder à une liste importante de fonds qui représente les meilleures sociétés de gestion de portefeuille du marché, mais le risque de perte en capital est plus important ;
* Certains assurés souhaitent une option de rente à terme alors que d’autres voudront retirer toute leur épargne ;
* La capacité de versement du souscripteur influera sur le type de contrat, notamment s’il y a des minima exigés ;
* etc.

## Comment choisir la meilleure assurance-vie ?

La meilleure assurance-vie sera celle qui sera la plus adaptée aux besoins du souscripteur.

Cela se fait en deux étapes : dans un premier temps, le souscripteur souhaite une assurance-vie pour répondre à ses objectifs patrimoniaux ; dans un second temps, quelle assurance-vie sera la plus adaptée à votre profil ?

L’assurance-vie permet de répondre à plusieurs objectifs patrimoniaux, tels que :

* Se constituer un patrimoine tout en le valorisant ;
* Diversifier son patrimoine grâce aux différentes unités de comptes permettant d’investir sur des classes d’actifs variées ;
* Bénéficier de revenus complémentaires réguliers ou à terme, en fonction des besoins, grâce à la mise en place d’un plan de rachats programmés ;
* Anticiper la transmission de son patrimoine et diminuer le montant des droits de succession grâce à la [fiscalité avantageuse de l’assurance-vie.](https://gestiondepatrimoine.com/financier/assurance-vie/fiscalite.html)

Il est possible d’ouvrir un ou plusieurs contrats d’assurance-vie afin de répondre à ces objectifs.

Mais les contrats doivent être adaptés au profil investisseur : avez-vous un profil sécuritaire, équilibré ou dynamique ?

La réponse précise à cette question déterminera l’allocation d’actif sur laquelle le futur contrat d’assurance-vie portera.

Vous trouverez néanmoins ici une [sélection non exhaustive des meilleures assurances-vie](https://avenuedesinvestisseurs.fr/av-assurance-vie/les-meilleures-assurances-vie/).

Toutefois, la meilleure assurance-vie sera pour vous celle présentée par votre Conseiller en [Gestion de Patrimoine](https://gestiondepatrimoine.com/) qui, après un comparatif de l’ensemble des contrats du marché, répondra le mieux à vos besoins conformément à votre profil d’investisseur.

## Qu’est-ce qu’un contrat haut de gamme ?

Le contrat « **haut de gamme** » se différencie des contrats d’assurance-vie classiques dans la mesure où il est construit par la compagnie d’assurance ou l’établissement financier pour répondre aux besoins patrimoniaux ciblés précisément, qu’ils soient fiscaux, financiers ou successoraux.

Les assurances-vie « haut de gamme » s’inscrivent dans le concept du sur-mesure.

Pour exemple, ce type de contrat donne accès à des unités de comptes autres que celles gérées par l’assureur : ce sont des contrats à « architecture ouverte ».

Des options de gestion, également sur mesure, permettent de gérer plus efficacement le risque des investissements en unités de compte.

Un contrat d’assurance-vie « haut de gamme » est, sans aucun doute, plus performant que les contrats d’assurance-vie standardisés et classiquement distribués par les banques et certaines compagnies d’assurance.

En revanche, les organismes qui proposent ce type de contrat peuvent exiger un certain montant d’encours relativement important à la souscription afin d’activer leurs contrats haut de gamme.

Les frais d’entrée et de gestion sont également à prendre en considération.

Ces contrats « haut de gamme » offrent un conseil et un service personnalisé : votre [conseiller en gestion de Patrimoine](https://gestiondepatrimoine.com/societe/notre-metier/conseiller-en-gestion-de-patrimoine.html) vous apportera tout le conseil pour investir sur des fonds vous correspondant, tout en vous concédant un suivi personnalisé.

## Quelles sont les caractéristiques d’une assurance-vie haut de gamme ?

Au sein des contrats « haut de gamme », peuvent figurer des actifs divers et variés. L’offre financière est large et peut comprendre :

* [Des parts de SCPI](https://gestiondepatrimoine.com/immobilier/scpi/le-principe-de-la-scpi.html) ;
* [Des parts d’OPCI](https://gestiondepatrimoine.com/immobilier/scpi/opci.html) ;
* Des actions ;
* Des obligations ;
* Des SICAV / OPCVM ;
* Des fonds datés ;
* Des fonds ISR ;
* Des produits structurés (EMTN…) ;
* Etc.

Ces contrats vous offriront donc un grand nombre de supports, pas seulement au niveau des classes d’actifs, mais aussi au niveau des zones géographiques d’investissement.

Autre plus-value générée par ces contrats « haut de gamme » : **la multiplicité des sociétés de gestion accessibles permettant de diversifier davantage les actifs et les stratégies de gestion**.

La sélection des actifs est basée sur le profil investisseur du souscripteur.

Ces contrats « haut de gamme », qui bénéficient d’une architecture moderne, s’adapteront à votre situation en vertu de l’offre financière considérable dont ils bénéficient.

Face à la baisse des rendements des fonds en euros, ces contrats sont les précurseurs à proposer de nouvelles solutions afin de rechercher une meilleure rentabilité grâce aux unités de compte.

Mais surtout, **la gestion est individualisée** : un contrat d’assurance-vie « haut de gamme » se caractérise par une offre de gestion qui évolue en fonction de l’encours du contrat pour devenir de plus en plus personnalisée et s’adapter ainsi parfaitement au profil investisseur du souscripteur ainsi qu’à sa situation personnelle.

Un contrat « haut de gamme » est aussi une offre de services puisque les conseillers en gestion de patrimoine sont présents pour accompagner les demandes patrimoniales des clients et trouver des solutions aux problématiques rencontrées.

Le contenu des produits et les performances de chacun sont analysés de manière précise par le biais d’un suivi personnalisé.

## Qu’en est-il du contrat luxembourgeois ?

Un [contrat d’assurance-vie luxembourgeois](https://gestiondepatrimoine.com/financier/assurance-vie/assurance-vie-luxembourg.html) offre une importante sécurité quant à la protection des capitaux et permet une gestion largement diversifiée variable en fonction du patrimoine financier du souscripteur.

Le droit luxembourgeois prévoit une protection efficace du placement réalisé : un « triangle de sécurité » est formé entre la compagnie d’assurance, la banque dépositaire des placements et le commissariat aux assurances (CAA).

Tous les avoirs du souscripteur sont conservés par une banque de dépôt indépendante de l’assureur qui doit avoir été approuvée par le CAA.

Seul le souscripteur a accès aux sommes placées.

L’assureur ou les créanciers ne pourront y avoir accès.

**Le souscripteur est protégé des difficultés financières que pourrait connaître l’assureur.**

La sécurité du placement est également assurée par le CAA : il assure un contrôle des avoirs et surveille la solvabilité des compagnies d’assurances et la banque dépositaire.

Les souscripteurs bénéficient d’un très bon privilège qui leur confère la qualité de créancier de 1er rang de la compagnie d’assurance sur la masse des actifs représentatifs des provisions techniques.

**Les placements proposés par les assureurs sont diversifiés** : peuvent ainsi être utilisés des produits à taux garanti, des fonds d’investissement externes à la compagnie (les supports en unités de comptes des compagnies françaises), des fonds internes collectifs, des fonds dédiés sous mandat ou encore des investissements dans des liquidités.

Mais l’un des arguments spécifiques à l’assurance-vie luxembourgeoise est sa neutralité fiscale.

La souscription d’un contrat d’assurance-vie luxembourgeois apparaît opportune pour une personne à forte mobilité géographique : **la fiscalité du pays de résidence fiscale du souscripteur s’applique**.

Nos Conseillers en Gestion de Patrimoine se tiennent à votre entière disposition pour vous aiguiller vers le contrat qui sera le plus adapté à votre situation.